

Melun

Session : Septembre 2018

Année d'étude : Troisième année de Licence Droit

Discipline : *Droit des libertés fondamentales S2*
(Unité d'Enseignements Fondamentaux 2)

Titulaire(s) du cours :
Mlle Charlotte DENIZEAU

Document(s) autorisé(s) : PLAN DU COURS AVEC ARTICLES

Vous traiterez AU CHOIX l'un des deux sujets suivants :

1°) Sujet pratique.

Avocat dans une association spécialisée en droit de la famille – et alors que se sont terminés les états généraux de la bioéthique -, vous êtes sollicité(e) pour rédiger une note sur l'état du droit applicable en France s'agissant d'une part de la procréation médicalement assistée et d'autre part des droits du malade en fin de vie.

2°) Sujet théorique (dissertation).

Le préambule de la Constitution de 1946.